

Septembre 2021

Nous avons vécu un été 2021 dans un contexte sanitaire un peu plus serein que l'année dernière, la rentrée s'annonce aussi dans une continuité relativement calme, du moins pour l'instant. Nous ne pouvons pas pour autant baisser la garde, nous devons continuer à être vigilants. Certaines occasions nécessiteront notamment un pass sanitaire, suivant les directives nationales en cours.

Les enfants vont tous reprendre les cours en présentiel, nous ne pouvons que nous en réjouir !

La nouvelle directrice, Mme Sandra Parra-Lopez, est ravie de découvrir notre école et ses projets. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village !

Je vous invite à lire les quelques nouvelles suivantes en vous souhaitant une bonne rentrée !



Hélène ASTRIC
Maire de Boussières



10 septembre : Marché de producteurs

Livraison de Produits 100% locaux ! Chaque Vendredi de 16h30 à 18h30. A compter du Vendredi 10 Septembre, la **Mairie de Boussières** s'associe à **Place du Local Besançon** pour vous proposer une large gamme de produits locaux provenant de plus de 85 producteurs et artisans aux alentours de Besançon (plus d'information sur le flyer ci-joint).

Vous pourrez passer commande chaque week-end sur www.placedulocal.fr et la récupérer le vendredi suivant de 16h30 à 18h30 à côté du Restaurant **Le P'tit Tonneau** pour le mois de septembre, et sur le parking de la médiathèque à partir du 1er octobre.

Pas d'abonnement, pas d'engagement ni de paniers préconstitué, tout est sur mesure !

Lors de chaque distribution, un producteur viendra nous présenter ses produits. Pour la première distribution du Vendredi 10 septembre, une dégustation vous sera proposée par l'équipe de **Place du Local**, ce moment sera l'occasion de se rencontrer et d'échanger sur les services que nous vous proposons.

Pour fêter cette nouvelle aventure, nous vous partageons ce code de réduction de **7%** valable sur votre prochaine commande : **BOUSSIÈRES7**

En espérant vous voir nombreux.



NB. Pour récupérer votre première commande le Vendredi 10 septembre, vous devrez donc passer commande entre le Vendredi 3 septembre 17h et le lundi 6 septembre 9h.

Au moment du choix de la livraison, choisir **"Ambassade"** et sélectionner **"Boussières: Maison des Loups / Le P'tit Tonneau"**

Le site est simple d'utilisation mais si vous rencontrez un quelconque problème, n'hésitez pas à appeler Rémi, le responsable de la structure, au 06.68.10.67.21.

6 au 12 septembre : Festival des Solutions Ecologiques



Dans le cadre du Festival des Solutions Ecologiques, la région Bourgogne-Franche-Comté a accordé une subvention importante à l'association "Rêve d'éléphant" qui a construit un dossier autour d'une serre bioclimatique. Le partenariat entre les écoles de Boussières et l'association se poursuit avec cette magnifique réalisation, la serre est implantée dans la cour de l'école maternelle.

Vous êtes chaleureusement invités à l'inauguration, le 11 septembre.

Le programme de cette journée est détaillé sur le flyer joint.

Pour que cette inauguration reflète le travail déjà engagé sur l'année 2020, les enfants disponibles ce jour-là sont invités à se faire connaître auprès de leur maitresse pour leur participation.



C'est avec les enfants que la fête sera complète !



Des personnes de la Région et de la ville de Besançon, entre autres, seront présents pour féliciter tous les acteurs de cette action !

Suite journée du 11 septembre avec une soirée débat animée par RéCiDev à la MDL (Réseau Citoyenneté Développement)

RéCiDev est un réseau d'associations Franc-Comtoises existant depuis 1996, dédiées à l'éducation au développement durable et à la solidarité internationale.

Réflexion sur une agriculture possible aujourd'hui, en accord avec les acteurs locaux :



A partir de 18h30 : Animations

À partir de 19h30 : Repas fourni par Rêve d'éléphant et servi par RéCiDev

20h30 : Projection de "Pour quelques bananes de plus"

21h40 : Débat avec Madame la Maire, acteurs locaux, représentant-es d'associations, etc..

Information concernant un des pins de la place de l'église :

C'est avec grand regret que nous avons dû nous séparer d'un ancien pin, cher aux boussiérois.

En effet, celui-ci était bien malade, son aspect était très différent de son voisin, et après avoir consulté l'avis d'un spécialiste, la décision a été prise de ne pas le laisser se dégrader jusqu'à l'accident.

Réglementation animaux sur la voie publique :

Quelques incidents impliquant des chiens, dont plusieurs morsures, se sont déroulés ces derniers temps. Il est rappelé que **les animaux sur la voie publique doivent toujours être sous la surveillance de leur maître.**

Certaines personnes ne sont pas rassurées en croisant un animal errant, et elles sont dans leur droit. La ville de Besançon a édité un guide dans lequel vous trouverez toutes les réponses à vos questions ainsi que les bonnes pratiques pour que chacun puisse se promener en toute tranquillité.

Vous pourrez trouver ce guide sur le site de la mairie : www.boussieres.fr ou en cliquant sur le lien de la page FB de la mairie.



D'autre part, l'abandon de déjections canines sur la voie publique est considérée comme une infraction par le code pénal (article R632-1). Cet acte peut être sanctionné par une contravention de deuxième classe, entre 35 et 75 euros (décret n2007-1388 du 26 septembre 2007).

25 septembre : Forum des associations

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 25 septembre de 10h à 14h

à la Maison des Loups

Venez rencontrer les associations présentes sur le village et découvrir leurs activités !

(mesures barrières assurées, masque obligatoire)

25 septembre : Vente de livres réformés

La médiathèque de Boussières organise une vente de livres et bandes dessinées réformés pendant la tenue du forum des associations, le samedi 25 septembre de 10 à 14 h. Le paiement se fera uniquement par chèque ou espèces.

Enquête publique : Vos pratiques de pleine nature

A retourner complété dans la boîte aux lettres de la MAIRIE avant le 15 septembre 2021

Dans le cadre d'une réflexion menée avec l'association de chasse de Boussières, et dans l'objectif d'établir un accord amiable sur la fréquentation des chemins forestiers de la commune, nous vous soumettons ce questionnaire afin de cibler au mieux vos besoins. Il est à noter que l'arrêté d'interdiction de se promener dans les forêts de Boussières a été levé.

1 - Dans quels secteurs de plein air de la commune vous promenez-vous ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Les Richets | <input type="checkbox"/> Le bois de la Taille |
| <input type="checkbox"/> Le Parcours santé / Chapelle | <input type="checkbox"/> La plaine / chemin du Vigney |



2 - A quelle fréquence faites-vous ces sorties ?

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Tous les jours | <input type="checkbox"/> 2 à 3 fois /semaine | <input type="checkbox"/> 4 à 5 fois par mois |
|---|--|--|

3 - Pour quelle raison y allez-vous ?

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Promenade en famille ou seul
compagnie | <input type="checkbox"/> Activité sportive | <input type="checkbox"/> Promener votre animal de
compagnie |
|--|--|--|

4 - Quel jour réservé aux promeneurs vous conviendrait le mieux ?

- | | | | | | | |
|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lundi | <input type="checkbox"/> Mardi | <input type="checkbox"/> Mercredi | <input type="checkbox"/> Jeudi | <input type="checkbox"/> Vendredi | <input type="checkbox"/> Samedi | <input type="checkbox"/> Dimanche |
|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|

5 - Avez-vous une/des suggestion(s) à énoncer pour agrémenter vos promenades ?

.....

.....

Merci pour votre participation.